

COMPTE RENDU RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 05 mars 2015, à 20H 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absent excusé : Sandrine HARDOUIN (pouvoir donné à Monsieur Luc DUFOUR)

Secrétaire de séance : Angélique VAN HAVERBEKE

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 janvier 2015.

1/Poursuite de l'exercice de la compétence Eclairage Public (travaux, exploitation et maintenance) par le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la dissolution du Syndicat d'Electrification, c'est le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche qui a maintenant la compétence entre autre pour la maintenance de l'éclairage public. Pour ce faire, la commune doit participer financièrement à l'entretien du réseau communal d'éclairage Public et choisir le niveau de prestation de maintenance souhaité. Trois formules sont proposées moyennant un coût annuel par foyer lumineux de 5 euros pour la formule A, 21 euros pour la formule B et 35 euros pour la formule C. Sachant que la commune possède 24 foyers lumineux nécessitant une maintenance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité choisit la formule C d'un montant de 35 euros/an et par foyers lumineux.

2/Modification des statuts de la Communauté de Communes du canton de Saint-Pierre-Eglise

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa réunion du 3 février dernier, le Conseil Communautaire a approuvé la modification de ses statuts en vue d'intégrer la compétence TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Afin que cette décision devienne définitive le Conseil Municipal doit donner son avis sur cette modification des statuts. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré (10 voix pour et 5 abstentions) émet un avis favorable pour la modification des statuts de la Communauté de Communes.

3/Révision du PLU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait opportun d'envisager une révision du Plan Local d'Urbanisme. En effet, afin d'espérer une augmentation du nombre de parcelles constructibles sur la commune mais aussi pour rendre le PLU conforme à la réglementation en vigueur (PLU qui date maintenant de 2002), la révision du PLU est nécessaire. La décision d'entreprendre une révision n'est pas à l'ordre du jour, mais il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir réfléchir sur les orientations à prendre (urbanisation, agriculture et développement de la commune). Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de créer une commission PLU afin de discuter, entre autre, des orientations à prendre pour l'avenir de Gonneville. Tous les membres du Conseil Municipal approuvent cette démarche et souhaitent participer à cette commission.

4/Préparation des élections départementales du 22/03 et 29/03

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal organisent la tenue du Bureau de Vote pour les élections départementales du 22/03 et 29/03 prochain.

5/Commissions communales et intercommunales

Commission voirie : l'ensemble du Conseil Municipal est convié à participer à une réunion le lundi 23/03 à 18 heures (un tour de la Commune sera fait afin de discuter de la voirie).

La commission urbanisme se réunira le vendredi 13/03 à 18 heures afin d'étudier les demandes d'urbanisme en cours.

6/ Questions diverses

Eglise (dallage) : une réunion va avoir lieu en mairie le 6 mars prochain. Le Maître d'œuvre ainsi que les Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine seront présents. Le but de cette réunion est de connaître le résultat de la consultation et de prendre des décisions sur la suite à donner.
Le résultat sur l'étude de la recherche des Veines d'eau est disponible.

Budget : Le vote du budget du CCAS aura lieu le lundi 30/03 prochain à 20h15 et celui de la commune le même jour à 20h45.

La commission budget se réunira le vendredi 20/03 à 18 heures.

Candidature logements Saint-Pierre-Eglise (15 logements T2 et T3 construits auprès de la Maison de Retraite « l'Espérance ») : les Personnes âgées intéressés par un logement doivent se faire connaître au plus vite auprès de la Communauté de Communes.

Site internet : Les assistantes maternelles de la commune ont été contactées pour savoir si elles souhaitent apparaître sur le site internet communal. La liste des assistantes maternelles intéressées est donc donnée à la conseillère municipale chargée du site.

Association nationales de la Croix de Guerre : Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur la demande d'adhésion reçue, sachant que cette décoration remise après à la guerre avait de l'importance pour beaucoup de monde comme en témoigne des photos (des photos sont alors présentées). Le Conseil Municipal est favorable à cette adhésion.

Recensement de la population : au 1^{er} janvier 2015 : population totale : 922 habitants.

Fusion des Communautés de Communes : Les Communautés de Communes de moins de 20.000 habitants ne devraient plus exister à partir du 01/01/2017. Des discussions sont actuellement en cours afin d'envisager un éventuel regroupement de la Communauté de Communes de Saint-Pierre-Eglise avec la Communauté de Communes de La Saire et la Communauté de Communes de Quettehou. Affaire à suivre.

Signature d'un devis pour la maintenance informatique des ordinateurs de l'école et de la Mairie : un devis d'un montant de 1452 euros ttc a été signé (contrat de maintenance de 10 heures par an frais de déplacements compris et assistance téléphonique illimitée).

Urbanisme : Depuis le 15 janvier dernier, les demandes d'urbanisme suivantes ont été enregistrées :

1 Permis de construire : construction d'une véranda de 32.18 m²,

1 Déclaration préalable de travaux : construction d'un cellier,

3 CUa d'information.

L'échelle de l'église a été remplacée.

La séance est levée à 22 heures 30.

La secrétaire de Séance,

Angélique VAN HAVERBEKE



Le Maire,

Luc DUFOUR

